



Rennes, le 09 novembre 2020

Comté Départemental d'Équitation

Maison Départementale des Sports -
Équitation

13 bis av. de Cucillé 35 065 Rennes cedex

☎ 02 99 85 54 18 - cde35@wanadoo.fr

<http://www.cde35.ffe.com/>

Madame, Monsieur le Dirigeant

Objet : convocation à l'Assemblée générale ordinaire du **CDE 35**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire du **Comité Départemental d'Équitation d'Ille-et-Vilaine** qui aura lieu le mardi 10 décembre 2020 à **10 heures** à la Maison **des Sports de Rennes située 13 bis avenue de cucillé à Rennes**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Point n°1 : Rapport moral et quitus 2020

Point n°2 : Rapports financiers et quitus 2020

Point n°3 : Budget prévisionnel 2021

Point n°4 : Questions diverses

Seuls les 3 premiers points de l'ordre du jour sont soumis au vote.

Les membres actifs du Comité Départemental d'Équitation au 31 août 2020 pourront voter exclusivement par correspondance avant le 9 décembre 2020.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts).

L'ensemble des documents sont disponibles sur le site internet cde35.ffe.com

Si le quorum ne serait pas atteint lors de la première Assemblée, le vote par correspondance reprendra jusqu'au vendredi 20 décembre 2020.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le mardi 17 décembre à 12 heures à la Maison des sports de Rennes.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président
Sébastien Couturier